

Le chrysanthème – Famille des acéracées



Krusos, “or”, et anthemon, “fleur”, le nom de chrysanthème a une origine grecque. Mais la fleur qu’il désigne vient de Chine, où elle poussait à l’état sauvage il y a plus de 2 000 ans. Cette petite fleur jaune qui sent la résine, servait à aromatiser le thé plus qu’à faire joli.

Vers le début du VIII^e siècle, on la trouve cette petite fleur au Japon, d’abord comme plante médicinale, puis ornementale. Au début du XII^e siècle, l’empereur Go-Toba la choisit comme emblème impérial, pour incarner le soleil, la puissance et l’immortalité. Elle orne les sceaux, habits, mobiliers, et devient symbole national du Japon. Aujourd’hui encore, le chrysanthème à 16 pétales simples figure sur les passeports japonais. Le chrysanthème à 16 pétales doubles reste un symbole impérial.

C’est sans doute dans les jardins japonais que les européens découvrent les chrysanthèmes. Au XVIII^e siècle, le botaniste explorateur Pierre Blanchard, rapporte et acclimate des chrysanthèmes au jardin du roi à Versailles. Pendant la Révolution française, quelques boutures sont sauvegardées. En 1808 l’impératrice Joséphine admire ces jolies fleurs, la mode des chrysanthèmes se répand en France et en Europe. Plus de 500 variétés sont répertoriées.

En France, une fleur de la Toussaint

En 1919, un an après l’armistice, le président Raymond Poincaré demande que tous les monuments aux morts soient fleuris le 11 novembre. Le chrysanthème, qui brave les premiers froids, est choisi pour l’occasion. Il devient la fleur des morts et des veuves de guerre. Avec le temps, la tradition est associée à la fête des morts le 1^{er} novembre. Chaque année en France, 22 millions de chrysanthèmes sont vendus pour fleurir les



tombes à la Toussaint. Il en existe entre 20 000 et 30 000 variétés, de différentes formes (pompons, aplatis ou globuleux, pétales larges ou effilés...) et de toutes les couleurs.